

# REVUE SUR LES TIERS-LIEUX

la

coopérative



tiers-lieux

N°05 - MAI 2020 -

lien social en coeur de bastide  
accueillir la différence  
l'action sociale des tiers-lieux  
mobilisation de crise



LE LOT 'D'OOOHHH  
SAMEDI 25 MARI 2019  
Brageas 87260 Saint Jean ligoure  
19H30  
RESERVATION  
POSSIBLE  
06 87 63 63 61  
DES LOTS LOCAUX  
DES BEAUX LOTS  
DES RIGOLOTS  
GROS LOT  
Un repas gourmet  
pour deux personnes  
au restaurant de  
La Table du Moulin  
Restauration  
sur  
place



5

11

16

## SOMMAIRE

- 4 **Parlez après le Biiiiip sonore !**  
Familles Rurales  
Faire Liens

---

- 5 **Tronche de tiers-lieu**  
Coeur de Bastide avec Patricia Juthiaud

---

- 7 **La bonne recette de Marc Vanlindt**  
3 questions & la boîte à outils

---

- 10 **Parlez après le Biiiiip sonore !**  
Mission ADAPEI  
Courte Echelle session 2

---

- 11 **DOSSIER : En chantier**  
L'action sociale dans les tiers-lieux

---

- 16 **DOSSIER : Radio moquette**  
Mobilisation des tiers-lieux  
en temps de crise

---

- 23 **Parlez après le Biiiiip sonore !**  
Projet européen Coyouthworking  
et Partenariat

---

- 24 **L'avis du juriste**  
par Olivier Ramoul

---

- 26 **Parlez après le Biiiiip sonore !**  
Expérimentation et Partenariat

**Revue d'actualité sur les tiers-lieux**  
Coopérative Tiers-Lieux  
29 chemin Richelieu, 33270 Floirac  
Tél. 09 72 83 10 90

**Rédacteurs :**  
Lucile Aigron, Guillaume Riffaud,  
Mélicha Gentile, Chloé Rivolet,  
Patricia Juthiaud, Marc Vanlindt,  
Karine Laroche, Farid Atamna,  
Olivier Ramoul.

**Mise en page :** Chloé Rivolet.

**Images :** tous droits réservés  
Mickaël Da Silva, CG Scop  
Stéphanie Tetu La Company, Loïc  
Mazalrey, Coopérative Tiers-Lieux,  
Familles Rurales, 54 Dérivation, La  
Smalah.



## Aujourd'hui !

Mi confinés pour certains, mi déconfinés pour d'autres, la sortie de ce numéro arrive à un moment où les tiers-lieux doivent prendre parti sur ce qu'ils veulent réaliser collectivement et localement. La crise sanitaire nous a montré combien les tiers-lieux s'étaient investis dans la création de solutions et de façon agile (distribution alimentaire, e-éducation, matériel de protection, accompagnement numérique, conseils au télétravail...).

Nous ne sommes pas hors du temps mais entre deux périodes : celle de l'avant et de l'après ! Questionnés sur leurs intentions, leurs ambitions, leurs méthodes pour savoir comment et quoi faire après, les tiers-lieux seront amenés à se renforcer sur leurs fondamentaux.

La bonne alchimie et le fameux dosage pour préserver le sens de l'effort collectif, sans se substituer au service public, devra être questionné sans relâche. Les actions d'intérêt général guident aujourd'hui les collectifs et sont probablement les leviers de motivations principaux. Pour autant, la crise nous a montré combien nous pouvons être dans une posture sacrificielle...

Les tiers-lieux, contribueront-ils demain à une forme de rebond pour les individus et à la reconfiguration territoriale d'une nouvelle organisation sociale locale ? L'effort collectif et ses bases de coopérations suffiront-ils à nous sortir d'une crise qui démarre ?

Faire avec et faire ensemble serait-il le pari des tiers-lieux pour porter une ambition et une action plus grande sur les questions sociétales ?

Face à cette complexité, il nous faudra pourtant continuer à agir, regarder les résultats, modifier nos angles de travail, faire des aller-retours entre les différents points de vue et trouver le bon équilibre entre les intérêts individuels, collectifs et le sens commun.

On ne sait pas de quoi demain sera fait, mais on sait déjà que beaucoup de tiers-lieux oeuvre aujourd'hui pour favoriser l'émancipation des personnes, améliorer les rapports sociaux au quotidien et préserver le vivant.

Bon déconfinement !

■ **Lucile Aigron**

**Edito**

PARLEZ APRÈS

## Le Biiiiip SONORE

### FAMILLES RURALES

UN TIERS-LIEU, DEUX TIERS DE SOLIDARITÉ ET D'INTERGÉNÉRATION POUR LE PROJET NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE FAMILLES RURALES



©Crédit photo : Familles Rurales

À travers une expérimentation sur 3 ans, Familles Rurales souhaite démocratiser les **espaces de travail partagé et de médiation numérique en milieu rural**. Lieu d'épanouissement personnel, d'animation et de cohésion autour de l'emploi et du numérique, Familles Rurales veut mettre son savoir-faire en matière de services de proximité et de gestion d'espaces mutualisés au service de dynamiques collectives locales. En effet, le réseau dispose d'une longue expérience en matière de lieux d'accueil de proximité. Inventé par Familles Rurales il y a vingt ans, le « **Relais Familles** », lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'action, a constamment évolué pour répondre aux nouveaux besoins sociaux et s'adapter aux spécificités des territoires ruraux. Aujourd'hui, le contenu de ses lieux s'adapte aux **nouveaux défis sociétaux**. De nombreuses associations se reconfigurent de manière participative et inclusive au sein du réseau. A la fois lieu de vie, de travail, de formation, de services, d'échanges et de loisirs, l'expérimentation doit contribuer activement à combattre toutes formes d'isolement, réactiver toutes formes de contributions, et réduire les fractures territoriales. Dans le cadre du Réseau rural soutenu par des fonds européens, une vingtaine de projets sont répartis sur 4 régions que la Coopérative Tiers-Lieux a le plaisir d'encadrer via une formation collective visant à générer une dynamique tiers-lieu dans leur organisation historique.

### FAIRE LIENS

QUAND LA CAF DE PARIS SE LANCE DANS L'OUVERTURE D'UN TIERS-LIEU

La CAF de Paris s'engage dans cette expérimentation à plusieurs titres. Tout d'abord, vis-à-vis de sa mission : agir pour développer la cohésion sociale et permettre à tous et à chacun de mieux vivre à Paris. A l'heure du tout numérique, un tiers-lieu permet en effet de proposer un lieu physique nécessaire à la création et à la conservation du lien entre les personnes, et ce de façon intergénérationnelle et interculturelle.

Dans ses objectifs stratégiques, la CAF souhaite favoriser la participation de ses allocataires. Un tiers-lieu permet notamment une expression non virtuelle de la participation citoyenne. Il peut ainsi être défini par son impact, qui est de susciter de l'initiative collective et de fédérer autour de pratiques innovantes, vecteur de solidarité et d'épanouissement.

Dans le cadre de son engagement RSE, la CAF souhaite s'ancrer dans son territoire et être à l'écoute des allocataires et des partenaires, pour adapter son offre de services. Le tiers-lieu pourra être un espace privilégié pour mieux connaître les besoins et attentes des publics, grâce à des espaces aménagés et des moments de rencontre et de co-construction.

Les objectifs de "Faire liens" sont de :

- Favoriser l'ouverture institutionnelle sur l'extérieur,
- Assurer la proximité de notre organisme pour les citoyens et allocataires,
- Permettre une évolution et adaptation de nos services aux besoins réels, voire de réaliser une co-construction de nos politiques publiques,
- Faire évoluer l'image de la CAF et positionner la CAF comme un acteur de son temps et de son territoire,
- Proposer un lieu aux managers pour travailler différemment avec leurs équipes, et leur proposer des temps de cohésion.



### QU'EST-CE QUE CŒUR DE BASTIDE ET À PARTIR DE QUELLES CONTRAINTES EST NÉ LE PROJET ?

L'association Cœur de Bastide est née en 2012 dans la ville de Sainte-Foy-la-Grande en Gironde avec pour objet d'accompagner les projets des habitants, des associations et des professionnels du Pays foyen pour redynamiser le centre-ville. Trois ans plus tard, en 2015, devant le succès de cette mobilisation, 18 familles de Sainte-Foy-la-Grande décident de donner des locaux à ce projet et forment une SCI, La Citoyenne. Un immeuble de 750 m<sup>2</sup> est acheté au 44 rue Alsace Lorraine, c'est l'immeuble citoyen porté par l'association Cœur de Bastide qui héberge le tiers-lieu. La validation de la norme ERP 5 aura nécessité 4000 heures de travaux de la part des bénévoles, en plus des investissements financiers.

Construit comme un "pôle de coopération citoyenne", Cœur de Bastide a mis en œuvre une démarche et un lieu pour accompagner les projets individuels et collectifs de son territoire. En janvier 2016, une subvention accordée par la Fondation de France dans le cadre du projet de «pôle de coopération citoyenne» a permis l'aménagement du tiers-lieu et l'embauche de 2 salariées en avril 2016, responsables de la mise en action des projets et du bon fonctionnement de cette Maison citoyenne inaugurée en novembre 2016.

TRONCHE DE TIERS-LIEU

## AVEC PATRICIA JUTHIAUD, DE CŒUR DE BASTIDE LIEN SOCIAL

### QUELS PUBLICS ACCUEILLEZ-VOUS ET AUTOUR DE QUELS TYPES D'ACTIVITÉS ?

Entre 2017 et 2019 le tiers-lieu a installé une première base de services de proximité à destination de la population locale :

- Une permanence d'écrivain public a été créée pour faciliter l'accès aux droits des habitants, rejointe par la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).

- Une maison digitale, en partenariat avec la Fondation Orange, pour assurer l'accompagnement numérique des personnes rencontrant des difficultés d'accès au numérique.

- Une librairie associative : les librairies de Sainte-Foy-la-Grande ayant toutes fermées, Cœur de Bastide a monté un partenariat avec une librairie indépendante de Bergerac pour pouvoir proposer un espace librairie au sein du tiers-lieu.

- Une Maison du bien-être : un partenariat avec des professionnels du bien-être a été mis en place pour proposer yoga, réflexologie, hypnose Ericksonienne, Shutaïdo, Danse Africaines.

- Un café associatif est ouvert en permanence.

- Un espace d'incubation d'entreprises en création

- Un programme d'accompagnement scolaire est réalisé dans le cadre du dispositif CLAS Gironde grâce au soutien du département de la Gironde, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

- Un programme d'accompagnement numérique des seniors de la Gironde a été mis en œuvre, conforté par une formation spécialisée d'accompagnateurs numériques de seniors.

- Le tiers-lieu est devenu Maison des associations dans laquelle 40 associations assurent leurs permanences et viennent chercher un accompagnement à leurs projets collectifs.

En 2019, 8 permanents et 90 bénévoles assurent l'animation du programme d'activité de Cœur de Bastide. Le tiers-lieu situé en centre-ville de Sain-

te-Foy-la-Grande est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 18h et en soirée selon le calendrier des animations.

### QUI INTERVIENT SUR L'ANIMATION ET LA GESTION DU TIERS-LIEU ?

En 2017, l'association Cœur de Bastide a refondé ses statuts pour adopter une direction collégiale innovante. Une association collégiale est une association loi 1901 ne comportant ni dirigeant, ni président. Tous les administrateurs sont ainsi à égalité et co-responsables. Ces nouveaux statuts permettent désormais à tout membre d'être représenté dans le Conseil d'administration à travers les collèges Habitant, Association, Bénévole, Professionnel et Membres fondateurs. Organismes publics et collectivités locales peuvent également participer en rejoignant un Conseil de concertation destiné à faciliter le dialogue avec l'association.

Le conseil d'administration est ainsi composé de huit membres : 4 membres fondateurs et 4 membres représentant les collèges (Habitant, Association, Bénévole et Professionnel). Il se réunit tous les mois.

Une réunion d'équipe, ouverte aux utilisateurs du tiers-lieu, se tient chaque semaine le vendredi après-midi afin de prendre en compte la gestion quotidienne du tiers-lieu et les besoins de chacun.

En 2019, 8 emplois salariés dont une équipe support (1 coordinatrice des projets et centre de ressources, 1 secrétaire administration et comptabilité et 1 chargée de communication et animation) et une équipe numérique (1 coordinatrice des interventions numériques, 1 formateur encadrant technique numérique et 3 accompagnateurs numériques). L'ensemble du dispositif est au service des plus de 120 bénévoles engagés dans ce projet citoyen, soit plus de 15 000 heures de bénévolat annuelles.



## UN PROJET MARQUANT À NOUS RACONTER ?

En 2016 une assistante sociale à la retraite a proposé de tenir une permanence d'écrivain public à Coeur de Bastide. Les premières demandes ont porté sur le traitement de factures et d'abonnement puis très rapidement sur l'assistance à la réalisation des télédéclarations mensuelles ou trimestrielles auprès de la MSA, de la CAF ou de Pôle Emploi. La demande a été tellement forte que rapidement une autre assistante sociale, deux conseillères en économie sociale et familiale, une secrétaire de mairie, toutes retraitées, sont venues prêter main forte pour traiter les 20 à 30 dossiers chaque mardi matin puis tout au long de la semaine. La demande porte non seulement sur l'accès aux services numériques mais aussi sur la traduction en espagnol et en arabe. ce problème de langue a naturellement conduit à proposer des cours de français (FLE, français langue étrangère), qui se déroulent par groupe de 8 à 12 participants dans nos locaux et à l'école primaire pour les parents, deux fois par semaine.

**QUELS SONT LES EFFETS QUE VOUS OBSERVEZ SUR LES PERSONNES QUI FRÉQUENTENT VOTRE ESPACE ?  
QUELS INDICATEURS VOUS PERMETTENT D'ANALYSER LA PERTINENCE DE VOS ACTIONS ?**

Nous avons comptabilisé plus de 15 000 bénéficiaires et visiteurs sur une seule année (de septembre 2018 à août 2019), ce qui a mobilisé plus de 260 bénévoles sur près de 21 000 heures d'intervention.

À titre d'exemple, notre dispositif (gratuit) de médiation numérique permet, grâce à l'accompagnement des médiateurs, d'acquérir les bases des outils et services numériques. En cela, le projet répond à une logique du bien vieillir. Le programme d'ateliers à destination des seniors est composé de 10 séances par groupe. Ainsi, ce sont 240 personnes situées sur l'ensemble de la Gironde, qui ont déjà bénéficié du programme d'animation, en priorité les clubs et associations de troisième âge des villages et petites villes du département. Pour permettre à chacun de ne pas rester déconnecté, les médiateurs numériques de Coeur de Bastide sillonnent les nombreuses communes de proximité et proposent aux seniors, une découverte, une imprégnation et une immersion dans l'univers du numérique (programme co-financé par la Conférence des financeurs en Gironde).

Chaque jour une centaine de personnes passent pour différentes activités, les bénéficiaires d'un jour deviennent les bénévoles un autre jour puis deviennent porteurs de projets.

■ Patricia Juthiaud

.....  
**« Nous avons comptabilisé plus de 15 000 bénéficiaires et visiteurs sur une seule année [...], ce qui a mobilisé plus de 260 bénévoles sur près de 21 000 heures d'intervention »**



*Coeur de bastide rassemble les bonnes volontés qui veulent faire bouger Ste-Foy-la-Grande, habitants, jeunes, responsables d'entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, responsables associatifs, et les accompagne pour que leur projet réussisse.*

contact@coeurdebastide.fr  
www.coeurdebastide.fr

## LA BONNE RECETTE DE

### Marc Vandlindt

informaticien atypique chez Trak'in (Liège)

### Comment s'exprime la différence ?

La différence peut être marquée de nombreuses manières, physiquement comme mentalement. Là où la différence et le handicap physiques sont très faciles à distinguer, il n'en est pas du tout de même pour le mental.

Un certain phénomène de mode nous montre aujourd'hui l'inclusion des différences de fonctionnement mental (Haut Potentiel, autisme, ...) dans des organisations à travers des films et séries, loin de ce que l'on nous a montré dans « Rain Man » (Atypical, The Good Doctor, Hannibal, Boston Legal, Big Bang Theory, Temple Grandin, Hors-Norme, ...).

L'inclusion de ce type de profils dans les organisations est un concept extrêmement nouveau en France et en Belgique, la différence étant encore représentée « majoritairement » par les autorités « compétentes » comme un handicap.

Beaucoup d'entreprises classiques adaptent leurs postes, souvent motivées par des primes ou par un « inclusion-washing », et à travers quelques adaptations peu coûteuses, bénéficient d'une publicité gratuite. Néanmoins, ces initiatives restent limitées et le taux de chômage, par exemple chez les autistes, atteint encore 90 %.

Les exemples venant de nombreux autres pays (SAP, Mossad, Microsoft, ...) qui créent de nouveaux postes, orientés « compétences », plutôt que de simplement les adapter, interrogent nos pays sur l'intérêt de ces profils spécifiques. Cela a permis un balbutiant début d'inclusion chez nous mais il oblige à voir la différence comme une spécificité avec laquelle collaborer et non plus un handicap duquel « profiter ».

### Alors comment faire pour intégrer la différence dans nos tiers-lieux ?

La thématique du Grand Ramdam était « Dans les tiers-lieux, la différence est norme ». On pourrait penser que si elle fait norme, l'inclusion sera facilitée. Cela ne veut pas, pour autant, dire rapidement ou sans difficulté.

restitution de l'atelier "Comment faire intégrer la différence dans nos tiers-lieux" animé par le collectif de 54 Dérivation (Liège) lors du Grand Ramdam 2019

L'atelier « Comment faire pour intégrer la différence dans nos tiers-lieux » a fait ressortir une volonté d'agir de manière bienveillante mais parfois maladroitement qui risquerait de faire reculer de deux pas après avoir avancé d'un.

Cet atelier a surtout fait ressortir une des caractéristiques des tiers-lieux : la nécessité de documenter et partager, ce qui autoriserait l'essai-erreur, transformant les fautes de parcours en moyens d'évoluer.

Le nombre de participants a été largement suffisant pour dégager de nombreuses idées intéressantes et pistes de réflexions pouvant constituer un début de documentation sur le sujet. (voir le compte-rendu complet sur le lien [wiki.etnikart.be](http://wiki.etnikart.be)).

Les informations concernant les processus d'inclusion de la diversité cognitive concernent exclusivement les institutions dédiées, considérant toujours la différence comme un handicap. Or l'inclusion de ce type de profils, notamment dans une configuration tiers-lieu, nécessite une documentation dédiée et ouverte. Une gouvernance dynamique favorisant une documentation collective permettrait sans doute d'enrichir les points de vue.

### En quoi cela génère une dynamique tiers-lieu ?

L'ouverture est une des caractéristiques relevée par Ray Oldenburg permettant la configuration tiers-lieu. Sa description de ce qu'est l'ouverture passe par l'inclusion.

Cet atelier aura été plus riche que ce que nous pensions et a fait ressortir des idées d'inclusion qui faciliteront aussi bien celles des atypiques que des personnes dites « normales » tout en passant par celles ayant des handicaps plus lourds.

Vouloir voir évoluer une des caractéristiques originelles des tiers-lieux et la documenter est une des rares possibilités offerte à tous les tiers-lieux de collaborer sur un sujet commun, quelle que soit l'orientation du tiers-lieu. Même si chacun peut documenter dans son coin en rendant accessible ce qu'il a fait, la documentation engendrée par chacun fait réfléchir à la nécessité d'une centralisation de toutes ces documentations, non plus propres à un lieu mais à ce qui fait les tiers-lieux.

# COMMENT ACCUEILLIR LES PUBLICS ATYPIQUES ?

L'accueil inconditionnel du public est un principe fondateur pour de nombreux tiers-lieux. Il a été abordé sous l'angle de l'inclusion de profils dits "atypiques", lors d'un atelier de travail organisé durant notre dernier Grand Ramdam, biennale des tiers-lieux, en mai 2019.

Proposé et animé par Aurélie Portois, Marc Vanlindt et Émilie Vandeborne, membres du tiers-lieu 54 Dérivation situé à Liège en Belgique, cet atelier d'idéation a permis d'interroger le public et de le faire travailler sur la valorisation de profils atypiques au sein d'une communauté.

Nous essayons, à travers cette "Fiche recette" de restituer les riches échanges produits durant ce temps de travail.

Vous pouvez voir le compte-rendu complet de cet atelier sur le lien [wiki.etnikart.be](http://wiki.etnikart.be)



## La RECETTE

- Un noyau dur bienveillant
- Un noyau dur ouvert



**1**

### SE RENSEIGNER SUR LA DIFFÉRENCE DU MEMBRE

Prendre le temps de bien accueillir, de s'ouvrir à l'autre.

**2**

### PROPOSER DES SOLUTIONS FACILITANT L'INCLUSION

- Adopter une posture inclusive (souvent assez naturelle dans les tiers-lieux) : horizontalité hiérarchique, valeurs d'ouverture et de tolérance, pas de communautarisme, revendiquer la bienveillance et l'intégrité...
- Sensibiliser le collectif d'utilisateurs à la neurodiversité (pédagogie et activités spécifiques autour d'ateliers, de conférences, etc).
- Co-construire une programmation pour favoriser des temps d'échanges et de convivialité afin de générer un sentiment de sécurité et d'appartenance.
- Évaluer régulièrement les actions du tiers-lieu.



**3**

### DOCUMENTER



## Le BUT

- Bénéficier de points de vues uniques.
- Bénéficier de compétences différentes.
- Faire évoluer un des principes fondateurs des tiers-lieux.



**2**

### FAIRE PLUSIEURS TENTATIVES ET OBSERVER L'ÉVOLUTION

**3**

### DOCUMENTER ET SI CELA FONCTIONNE, ALLER EN 4, SINON, RETOURNER EN 1



**5**

### DOCUMENTER, ET SI LA PERSONNE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME INCLUSE, ALLER EN 6, SINON RETOURNER EN 4

**6**

### DOCUMENTER ET : BRAVO VOUS AVEZ INCLUS UNE PERSONNE DIFFÉRENTE !

## ACCUEILLIR UN PROFIL ATYPIQUE

**1**

### DÉFINIR UN PREMIER OBJECTIF SIMPLE

par exemple, lui donner envie de participer à un événement organisé dans le tiers-lieu



**4**

### ÉTABLIR UN NOUVEL OBJECTIF



PARLEZ APRÈS

## Le Biiiiip SONORE

### ADAPEI UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE AUTOUR DE L'INCLUSION DU HANDICAP AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN CORRÈZE

L'Adapei est lauréate d'une aide régionale « innovation sociale » pour son projet de **lieu tremplin et lieu ressources autour du handicap** en Corrèze. Afin de permettre l'inclusion, le projet est géré de façon partenariale avec en premier lieu, l'association de Jeunes Aidants, les personnes en situation de handicap, les institutionnels locaux et une dizaine d'acteurs associatifs et para-publics. Le futur lieu et les tiers-lieux existants seront notamment ouverts aux aidants et sensibilisés au handicap. Cette constellation de lieux complices favorisera la mixité sociale et l'inclusion, et permettra des rencontres de tous les acteurs quelque soit leur parcours. Ce lieu ressource aura pour objectif d'éviter des ruptures de parcours et de trouver des solutions de répit pour les aidants.

L'ADAPEI concrétiserait le **passage d'une logique de places en institution à une logique de parcours**. Elle contribuerait activement au partage de savoirs avec les acteurs du milieu ordinaire afin de favoriser l'inclusion des personnes. L'ADAPEI a pour ambitions de **développer le soutien aux proches aidants** et de **rapprocher le handicap de la société**, en transférant son expertise du handicap vers les lieux de droit commun (domicile, école, médecins, hôpitaux, centre de loisirs, garde d'enfants, lieux de culture et de vacances...).



### COURTE ECHELLE LES PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR LA NOUVELLE SESSION D'INCUBATION

Nous avons lancé mi-janvier la 2ème session de Courte Échelle qui accueille cette année 9 projets :

- **!Toc Toc Toc! à Thouars (79)** : initiatives citoyennes, culturelles, artistiques, espace de coworking...
- **Le Comité des Fêtes à Chambouive (19)** : espace de résidence et de répétition, espace citoyen, studio numérique, bureaux partagés, ateliers fabrication / fablab, cuisine collective.
- **La Gare en Commun à Felletin (23)** : un espace dédié à la fabrication, l'innovation, la formation, un espace d'expérimentations artistiques et culturelles, un espace d'hospitalité, de partage, de vie sociale, et un outil public local pour interroger les besoins du territoire.
- **More&More et À Pied d'Oeuvre à Rochefort (17)** : bistro culturel, boutique de créateurs (upcycling), programmation culturelle et ateliers de production et de transmission des savoir-faire.
- **La Bêta à Angoulême (16)** : bureaux partagés (box de montage son/image), labo photo, salle de spectacle/bar associatif et atelier de fabrication bois.
- **Tiers-Lieu(x) pour les aidants - ADAPEI de Corrèze (19)** : espace de locations, pôles art et culture, recherches et développement, atelier de fabrication... qui s'adapteront aux particularités liées au handicap.
- **Quartiers Libres à Saint-Maixent-L'école (79)** : bureaux (privatifs et en open space), salle de reunion, salle de visioconférence et de vidéo, complété par un fablab à destination des professionnels et du grand public.
- **Les Bains Douches à Tulle (19)** : tiers-lieu, accompagnement individualisé et apprentissage/partage des savoirs.
- **Le Radeau Actif à La-Jonchère-St-Maurice (87)** : concerts, spectacles, scène ouverte pour toutes et tous, ateliers divers et espace de travail partagé.

Au cours de 5 journées d'incubation et 4 visioconférences, ce dispositif leur permettra d'acquérir une méthodologie de projet, penser la constitution d'une communauté, formaliser le projet et le partager, créer et penser son modèle économique, aborder la recherche de financements, s'outiller pour faire vivre la gouvernance et découvrir une première approche juridique et statutaire des tiers-lieux.



EN CHANTIER

# L'ACTION SOCIALE dans les tiers-lieux, par le travail

*Notre temps de regroupement à Brive-la-Gaillarde en Corrèze en fin d'année dernière nous a permis de travailler sur l'action sociale dans les tiers-lieux. L'enjeu était d'identifier en quoi les tiers-lieux produisent un nouveau cadre collectif de l'action sociale à destination du développement des individus qui les fréquentent et en écho avec les aspirations et les évolutions de la société.*

En 1991, le sociologue François Héran<sup>1</sup>, professeur au Collège de France, proposait dans la Revue Française de sociologie, d'en finir avec "sociétal". En 2017, le chercheur et professeur de philosophie à l'École Normale Supérieure, Frédéric Worms, se fendait d'une tribune dans Libération<sup>2</sup> pour s'interroger : "qu'est-ce que le sociétal ?" Aussi, depuis plusieurs années, l'essayiste et journaliste Jean-Claude Guillebaud, à intervalles réguliers, rappelle à la gauche sociale-démocrate qu'elle s'est planquée derrière les réformes dites sociétales pour ne pas assumer ses promesses sociales. Alors, alors... Les tiers-lieux interviennent-ils dans le champ du social ou comme une formidable innovation sociétale?

Vous l'aurez compris, derrière la bataille des mots se profile un questionnement de fond et nous ne comptons pas rester en marge de celui-ci. L'acception devenue courante du mot social renvoie désormais à l'action en faveur des plus pauvres, des plus fragiles. Le néologisme sociétal, issu de l'anglais - sa forme en tant que mot n'est pas du tout classique en langue française - toucherait à ce qui relève de la société toute entière. Les mœurs, les mariages, l'éducation, tout ça, ça serait du sociétal. Les cassos, les migrants et les dézingués de l'existence, du social... On parle d'inclusion mais on invente des mots pour pouvoir traiter les plus fra-

gilisés comme un sujet à part de la société, quelle drôle de façon de faire ! Mais peut-il exister une vision de la société, une pensée sociétale, qui n'intègre pas la question de la place de ceux que la vie maltraite ? Peut-il exister une action sociale qui soit décorrélée de la vie de la société toute entière ? Social et sociétal ne sont-ils pas plutôt liés et indissociables ?

Ainsi, le titre de notre journée de travail de décembre et cet article aurait pu être : "l'action sociétale" des tiers-lieux. Il se trouve que dans d'innombrables tiers-lieux, l'envie d'hybrider, de mixer, de travailler avec plusieurs générations, fait que nous ne voulons pas distinguer, diviser, ce qui relève de la solidarité, du social, de la culture ou encore de l'économie. On a séparé totalement l'économie de la question du sens, de la philosophie et de l'anthropologie. Résultat ? On parle de centaines de milliers de "bullshit jobs", qui n'ont aucun intérêt et mène les travailleurs au bore out. On a séparé la question sociale de l'économie et par une affligeante "banalité du mal", on se trouve à agir, à consommer, de manière totalement contradictoire avec ce que nous pensons juste, mais parce que c'est "mon taf". Idem pour l'écologie dont on a fait un sujet à part alors qu'elle est de toute évidence intriquée, imbriquée, dans l'ensemble de nos activités. On pourrait malheureusement faire la liste de nos incohérences et l'on en serait bien triste.

<sup>1</sup><http://bit.ly/3aHkzdo>

<sup>2</sup><http://bit.ly/2WdDTLr>

Alors non ! Ne séparons plus les tiers-lieux comme réalité sociale collective (qu'on aurait désigné de sociétale) d'un côté, de leur responsabilité sociale là où ils se trouvent. Selon leur moyen, leur capacité, leur maturité, leur culture et leur environnement, tous sont appelés à ouvrir l'expérience humaine constructive du partage à ceux qui en sont à priori éloignés. Nos modes de vie, la dimension sociétale de nos existences, ne peuvent s'entendre sans prendre en compte notre relation aux exclus, aux blessés, aux zinzins, aux différents, aux essoufflés, aux coureurs de fond autant qu'aux sprinteurs... Tout cela est lié et nous sommes tou(te)s un peu de tou(te)s ceux(celles)-la.

La plus-value des tiers-lieux ne réside pas dans ses murs, dans sa connectivité, dans sa moquette ou dans sa surface, mais dans la qualité des interactions sociales entre ses membres. Le tiers-lieu est d'abord et avant tout une expérience sociale et, inspirés par ceux qui font au quotidien, notre coopérative invite tous les tiers-lieux à poursuivre cette expérience sociale en l'ouvrant toujours davantage à ceux qui n'y ont pas accès facilement.

Pour nous, l'action sociale et/ou sociétale des tiers-lieux est une même réalité et sonne comme une excellente nouvelle : il fait bon vivre ensemble ! Et cela commence souvent par l'expérience du travail.

### AH BON ? MAIS ALORS, QUEL EST LE LIEN ENTRE CETTE ACTION SOCIALE/ SOCIÉTALE ET LE TRAVAIL ?

La plupart des tiers-lieux que nous connaissons, ont d'abord vu le jour comme des espaces de travail partagés. La question du travail y est donc centrale. Par travail, nous entendons, plus largement que l'emploi, toutes activités, de production de biens ou de services, marchandes et non marchandes, qui transforment le monde. L'excellent documentaire de Gérard Mordillat et Bertrand Rothé sur ARTE<sup>3</sup> permet de retracer l'origine et le sens commun du mot travail.

Aussi, selon Serge Jamgotchian<sup>4</sup>, ergologue et chargé de projet à la conciergerie responsable Terre Active, les tiers-lieux sont fréquentés par des professionnels mais aussi par ceux qu'il appelle "amateurs" et dont les activités ne relèvent pas du rapport "effort contre rémunération". "Ce qui distingue l'amateur du professionnel, c'est moins sa plus faible compétence qu'une autre forme d'engagement dans les pratiques sociales. Ses activités ne dépendent pas de la contrainte d'un emploi ou d'une institution, mais de son choix." Si les espaces de coworking sont fréquentés majoritairement par des travailleurs dans le cadre d'activités professionnelles, ils sont par principe ouverts à d'autres publics, pouvant exercer d'autres types d'activités : des étudiants, des demandeurs d'emploi, des retraités, des bénévoles etc...

En s'appuyant sur les travaux de ses collègues, l'auteur rappelle enfin que ces amateurs ne sont pas sans évoquer les ouvriers qui, après la seconde guerre mondiale, au cœur de l'entreprise taylorienne, faute de pouvoir s'épanouir dans leur tâche, s'investissaient dans des activités latérales pour retrouver initiative, responsabilité, achèvement... Le travail au delà de l'emploi, comme possibilité d'épanouissement, d'émancipation, et de vie sociale...

### ..... "La double dimension contradictoire du travail, à la fois source d'aliénation et acte social porteur d'émancipation."

Les économistes atterrés, faut-il un revenu universel ?  
Éditions de l'atelier

Ce que nous observons dans les tiers-lieux, c'est donc une proposition de renouvellement du rapport au travail, avec un bouleversement des codes et des frontières qui nous ont été imposées ces 200 dernières années. Ré-unifier, retrouver la cohérence, entre notre activité et notre rapport à la nature/aux autres. Au delà de la conjoncture actuelle et des bouleversements liés aux nouvelles technologies, où les notions d'espace-temps se troublent et explosent les codes de l'entreprise (distanciel ≠ présentiel, bureau personnel ≠ espace ouvert, éloignement du domicile ≠ proximité familial), le tiers-lieu questionne la relation de l'humain à ses activités. Dans le quotidien, chaque individu est invité à penser sa relation avec de vrai-faux collègues, choisir les dynamiques collectives dans lesquelles il a envie de s'investir, répondre aux sollicitations à participer et à l'engagement sur des sujets divers et variés, participer avec les autres acteurs du tiers-lieu au développement local....

Paradoxalement, notre société individualiste a divisé ce qui devrait être indivisible par principe, l'individu. Nous vivons en "morceaux détachés"<sup>5</sup> sans que les différents pans de la vie ne soient obligatoirement cohérents les uns avec les autres. On nous dit de ne surtout pas confondre vie personnelle et vie professionnelle ! On nous dit que nous sommes remplaçables dans nos emplois mais que nous ne le sommes pas dans la vie "personnelle". Comme un autre monde, a-personnelle. Découper notre vie, détacher, segmenter, comme dans l'organisation scientifique du travail... Chacun sa tâche, chacun son couloir, que notre main droite ignore ce que produit la gauche... Et donc, dans le champ de l'éthique, celle dans la vie "pro" devrait être totalement dissociée de celle dans la vie "perso" ? Une éthique professionnelle qui ne serait pas personnelle ?

### ..... "Ce que nous observons dans les tiers-lieux, c'est donc une proposition de renouvellement du rapport au travail, avec un bouleversement des codes et des frontières qui nous ont été imposées ces 200 dernières années."

<sup>3</sup><https://www.arte.tv/fr/videos/083305-003-A/travail-salaire-profit-salaire>

<sup>4</sup>JAMGOTCHIAN S., docteur en ergologie, *A propos des Tiers-Lieux : travailler au sein de nouveaux espaces d'activités industrielles*, Ergologia, n°11, mai 2014

<sup>5</sup>André Gorz - Vers la société libérée // <http://bit.ly/2wQeYCO>



Réunion de travail  
Le Temps de Vivre - Aix-sur-Vienne (87)



La force de la "proposition tiers-lieu" réside peut-être là. Avec plus ou moins de succès et de réels échecs, on cherche à redonner à l'individu la possibilité de se réapproprier certains fragments de vies et de les lier entre eux. Dans l'expérience qui est proposée, l'individu-indivisible redevient alors une trame d'émancipation. Raccrocher les wagons du travail, de la vie familiale, de la vie amicale, de l'engagement, de la conviction, de l'éthique... Sans être dans la confusion entre ces différentes choses (en aucun cas), se donner la possibilité d'une cohérence renouvelée entre toutes. Et donc sortir d'une vision étriquée du travail comme une simple transaction économique - ce que les Français ne veulent plus d'après d'innombrables études, et tout particulièrement les jeunes - pour le repositionner comme une action sociale et écologique choisie, dans un rapport conscient aux autres et à l'impact de sa propre production.

Evidemment, ce n'est pas simple. Bien sûr que tout le monde ne peut pas si facilement reprendre le contrôle sur son emploi ! Il y a des forces objectives qui le refusent aux travailleurs. Et bien sûr que ceux qui font les travaux les plus désagréables sans l'avoir choisi, donc beaucoup de monde, peuvent bien légitimement prendre de la distance avec leur labeur. Comment ne pas percevoir qu'il s'agit d'un facteur d'aliénation dans de nombreux cas ? Il va de soi que le contexte de grève actuel, doit nous éveiller aux souffrances et à la pénibilité injuste qui reposent sur certaines épaules plus que sur d'autres... Le tiers-lieu n'est pas la solution à tout et pour tou.tes.s. Cependant, dans la tradition des SCOP et de la culture coopérative, dans une époque où les télétravailleurs isolés, les auto-entrepreneurs, les indépendants, les freelances en tout genre, sont légions, il peut permettre à ceux qui les fréquentent de trouver mieux que la solitude pour questionner le sens de ce qu'ils produisent.

### SUPER ! ET CONCRÈTEMENT, ON FAIT COMMENT ?

C'est une histoire de parcours, de collectifs et de perspectives. Le travail dans un espace de coworking relève de la consommation. Une transaction économique, entre une personne qui cherche un bureau et un certain nombre de services, et un fournisseur/loueur/prestataire. Il nous semble que la bascule se fait, que l'on peut parler de tiers-lieux, quand la proposition faite à chaque coworker va au-delà de la prestation dite "professionnelle" et se conjugue au personnel. Un troisième lieu, entre la maison et le bureau, ça ne vous dit rien ? Quand le service à l'individu devient un chemin à parcourir, dans une expérience collective, sans perdre de vue l'intérêt général.

Pour être plus clair, décomposons un peu. Quand on dit chemin à parcourir, c'est un chemin d'individuation ou d'individualisme (selon qu'on se nourrit des écrits de Jung ou de Singly...), que la personne choisit de parcourir délibérément pour elle-même. L'émancipation et le bien-être en sont deux composantes, qui s'acquiescent pas la connaissance de soi, du monde qui nous entourent. Les tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine proposent des services pour améliorer les conditions de la vie professionnelle autant que personnelle, de la formation au yoga, en passant par l'accompagnement, l'aide au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise, etc... Être et devenir soi par l'activité - dont l'oisiveté contemplative parfois ! Au sujet de l'expérience collective, nous parlons de gestion commune, de gouvernance partagée, de démocratie, de partage des tâches, d'animation commune, de réalisations et de projets professionnels à plusieurs, etc... En cohérence avec la dimension individuelle évoquée précédemment, la gouvernance partagée participe de cette réappropriation de son pouvoir d'agir par l'individu. Si l'entreprise propose trop souvent des normes et des standards en plus d'une hiérarchie pyramidale, l'expérience collective au sein du tiers-lieu ne doit pas raboter les égos ou niveler la diversité des personnalités, mais au contraire permettre à chacun de participer très effectivement en apportant toute sa singularité. Enfin, la perspective de l'intérêt général, c'est l'aboutissement de la réconciliation des pans de nos activités. On ne produit pas seul ou ensemble, des biens ou des services qui iraient contre les deux points précédents, ni contre le monde qui nous accueille, et plus particulièrement le territoire où l'on vit. Le tiers-lieu ne se définit ni comme service individualiste (au sens consumériste et égocentrique du terme), ni comme pratique communautaire au service de son unique communauté. Le tiers-lieu s'inscrit dans un espace qui le dépasse, sur une planète que certains voient bleue, et donc interagit socialement et écologiquement avec son environnement. 6% des tiers-lieux néo-aquitains sont labellisés espace de vie sociale et de nombreux tiers-lieux proposent des services d'intérêt général. Maison de services au public, écrivain public, médiation culturelle ou numérique, dynamique de transitions écologiques, etc...

Bien d'autres acteurs interviennent dans le champ de l'intérêt général et portent une action sociale, mais la spécificité des tiers-lieux n'est-elle pas de poser le principe d'une action sur ces trois dimensions (intérêt individuel, intérêt collectif et intérêt général) en posant le travail comme pivot de l'ensemble ? Serait-ce la colonne vertébrale des tiers-lieux, sociaux et laborieux par nature ? Non sans difficultés, c'est bien le cadre collectif des

Quelques éléments de contexte s'imposent :

- L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :
  - le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
  - la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers
- En 2013, un peu plus de 850 structures de proximité avaient un agrément « espace de vie sociale ».
- Un espace de vie sociale est un dispositif visant à soutenir des structures sociales de proximité.
- Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :
  - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
  - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
  - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.
- Autres caractéristiques d'un espace de vie sociale :
  - il est géré exclusivement par une association ;
  - ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire ;
  - son activité se déroule tout le long de l'année.

Pour en savoir plus sur les espaces de vie sociale, c'est par ici : <http://bit.ly/2U0X0W1>

C'est cette démarche de préfiguration qui a permis de mettre en place une instance de pilotage avec des institutions locales. La CAF facilite la co-écriture en arbitrant avec l'association porteuse quels sont les interlocuteurs privilégiés à mettre autour de la table : MSA, DDCSPP (cohésion sociale de la population), usagers du lieu, etc...

La recherche d'un projet pertinent et utile socialement recouvre certains fondamentaux des tiers-lieux. D'abord rendre possible l'intégration des personnes qui n'auraient pas poussé la porte spontanément en augmentant l'accessibilité à travers un accueil facilité et/ou des coûts réduits. D'autre part, même si les tiers-lieux ne sont pas toujours équitables, dans le sens où aucun coefficient familial n'est à la base d'un calcul d'entrée, le modèle social des tiers-lieux réside encore dans sa capacité à capter des locomotives économiques susceptibles d'accueillir les plus fragiles. La grande différence des tiers-lieux avec les loueurs de bureaux traditionnels réside dans le fait que l'économie générée par la location d'espaces doit permettre la création d'un projet social. Son économie est détournée en faveur de la création de communs.

Quant à la Quincaillerie à Guéret en Creuse qui n'est pas reconnue comme Espace de Vie Sociale mais comme Tiers-Lieu Solidaire par la Fondation Orange, le projet porté par la ville répond davantage à un intérêt général avec pour publics prioritaires les décrocheurs scolaires, les femmes isolées / éloignées de l'emploi, la médiation numérique notamment auprès des associations. Ce lieu public avec principe de

gratuit brasse large en accueillant aussi des personnes qui sont issues des accueil d'urgence la journée qui viennent pour boire un café, se connecter à internet, trouver un lieu refuge pour discuter et rencontrer des gens. A noter que les salariés de la Quincaillerie ne sont pas des travailleurs sociaux.

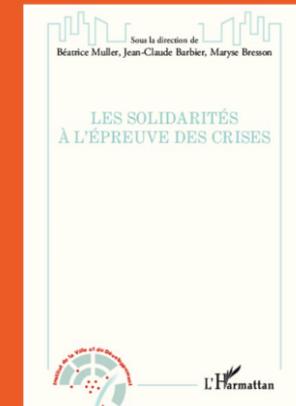
Autre endroit, autre projet. Non loin des spots de surf landais, à La Smalah de St-Julien-en-Born, se développe pour les enfants un parcours d'ateliers d'initiation à la programmation informatique, à la robotique ainsi qu'à la réalité virtuelle et augmentée. L'autre brique du projet c'est le café associatif qui a ouvert ses portes en février 2016 en plein coeur du village. Il est rapidement devenu le repère des habitants grâce aux innombrables activités développées : un groupe de parole, un atelier guitare, des ateliers de tricot, des "coding-goûters", des ateliers autour de l'alimentation, des temps festifs le week-end... C'est ainsi que la CAF a repéré l'association qui répond, à travers ses nombreuses activités, aux enjeux de création de liens sociaux et d'inclusion en favorisant la "mise en capacité" des usagers. La dimension intergénérationnelle, le soutien à la parentalité et la médiation numérique sont trois des principaux critères qui ont justifié ce partenariat.

Il est important de préciser que la démarche d'agrément par la CAF doit s'inscrire dans un projet social et non comme une finalité financière pour le tiers-lieu. Au 400, à Brive-la-Gaillarde, le projet social est une continuité naturelle des actions déjà mises en oeuvre par les habitants du tiers-lieu. Plus globalement, c'est l'occasion pour les tiers-lieux d'accueillir tous types de publics et de créer des temps d'animation qui favorisent le croisement entre des personnes d'horizons différents.

*Le risque, le très grand risque, c'est l'illusion... « Cette nouvelle économie (...) pourrait entraîner certaines déviations, telles que de nouveaux risques professionnels, ou dégrader les conditions de travail en facilitant la pénétration du travail dans toutes les sphères de la vie de l'utilisateur de ces lieux, ou encore réduire sa capacité à se déconnecter à volonté » (Scaillerez, Tremblay, 2017). Ce risque ne saurait être pris à la légère. Déjà, Google a développé son Googleplex et Raphaël Besson rappelle toute la pertinence des propos du philosophe André Gorz qui analyse ce cas d'étude : « on peut y faire ses courses, confier ses enfants à la crèche ou au jardin d'enfant de l'entreprise, ses vieux parents à la garde de personnel qualifié, on peut y pratiquer divers sports, méditer, faire la sieste, aller chez le coiffeur, recevoir des soins dentaires, prendre ses repas, sculpter, peindre. Les rapports entre collaborateurs sont cordiaux, égaux et se prolongent dans le hors travail. De sorte qu'il n'existe plus de perte de temps, toute la vie fait partie du travail et le travail est toute la vie » (Besson, 2016). Mais qui est le maître du travail dans ces cas-là ?*

*Il ne faut pas nécessairement relire le Capital (Marx, 1867) ou regarder les Temps Modernes (Chaplin, 1936) pour se rendre compte que la question du travail est un problème dans nos vies. Devoir travailler à la sueur de son front, n'est-ce pas la punition d'Adam et Eve après avoir croqué le fruit défendu ? Les tiers-lieux seraient-ils des lieux de torture qui s'ignorent ? Si en plus, nous prétendons que notre action sociale passe par le travail, serions-nous les idiots utiles qui ramènent dans le droit chemin de l'effort ceux qui en seraient exclus ? Malheureusement, notre planète a déjà beaucoup subi, mais peut-être peut-on voir l'urgence écologique une occasion salutaire de réinterroger nos activités et leurs conséquences. Nous expérimentons en restant vigilants.*

## POUR ALLER PLUS LOIN...

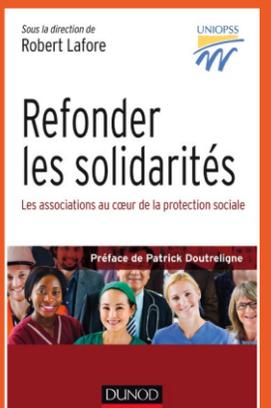


### LES SOLIDARITÉS À L'ÉPREUVE DES CRISES

Notre système de protection sociale n'a pas échappé aux réformes engagées en Europe dans le contexte de crise. Il est perçu à la fois comme un rempart à la crise et comme un obstacle à une reprise économique.  
L'Harmattan - Novembre 2012

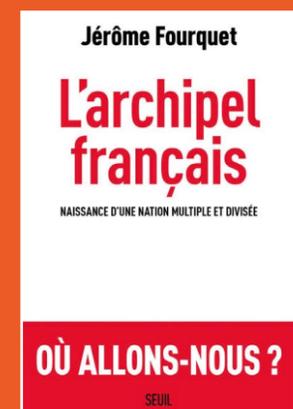
### REFONDER LES SOLIDARITÉS Les associations au coeur de la protection sociale

L'évolution de la société est devenue tellement rapide qu'elle entraîne de multiples questions quant au présent et à l'avenir. Sommes-nous face à un changement lié à la mondialisation, à l'accélération de la communication [...] Dunod - Avril 2016



### L'ARCHIPEL FRANÇAIS Naissance d'une nation multiple et divisée

Prix du livre politique 2019  
En quelques décennies, tout a changé. La France, à l'heure des gilets jaunes, n'a plus rien à voir avec cette nation une et indivisible structurée par un référentiel culturel commun.  
Seuil - Mars 2019



# MOBILISATION des tiers-lieux en temps de crise

**N**ous traversons une crise majeure inédite liée à la pandémie du Covid-19. Crise qui se trouve amplifiée par le manque d'anticipation matérielle (matériel de protection notamment) et immatérielle (mesures organisationnelles de dépistage, de coordination, etc...) de la part de l'État en particulier, qui est en charge de la sécurité sanitaire de la population. À travers le Ministère de la défense, l'État a d'ailleurs lancé un marché pour trouver des solutions organisationnelles et techniques en vue de répondre aux nombreux besoins effectifs.

En parallèle, des grandes métropoles françaises jusque dans les endroits les plus reculés de l'hexagone, et en Nouvelle-Aquitaine en particulier, une communauté ouverte de makers<sup>1</sup>, bidouilleurs<sup>2</sup> ou couturiers<sup>3</sup> s'est mise à l'oeuvre de façon déconcentrée afin de concevoir des solutions libres et open source pour répondre aux besoins locaux, dans l'urgence, et dans une forme de générosité citoyenne.

Projets éminemment citoyens, les tiers-lieux jouent un rôle autour de cette dynamique solidaire et spontanée apparue dès les premières heures de la crise sanitaire. Malgré la suspension de leurs activités en période de confinement, les collectifs qui agissent dans les tiers-lieux s'organisent pour mettre à disposition leurs compétences, activer leurs réseaux, utiliser les

machines disponibles et coordonner les énergies en place. Principalement sur leurs fonds propres et de manière bénévole, ils se mobilisent pour imaginer des solutions concrètes en réponse aux besoins des professionnels en premières lignes et des habitants en général. Voici un portrait non exhaustif de la mobilisation des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine face à la crise.

### PRODUCTION DE VISIÈRES

#### Dans les Landes, l'Etabli est bien huilé!

L'Etabli, à Soustons (40) s'est mobilisé dès le 16 mars pour fournir des visières de protection aux personnels soignants et en contact avec le public, d'une part en s'engageant dans la production de visières, d'autre part en travaillant avec d'autres fablabs en réseau et en s'intégrant à la dynamique nationale portée par l'association France Tiers lieux.

Deux dispositifs de production ont été engagés :  
- Visière réalisée en découpe laser ;  
- Visière réalisée en impression 3D.

#### Découpe laser

Des premiers tests ont été réalisés sur support PMMA, en vue d'approvisionner les foyers d'hébergement de personnes handicapées. Une soixantaine de visières ont été produites et livrées (voir photos en annexe). Le modèle ne leur a pas semblé suffisamment satisfaisant, c'est pourquoi ils testent actuellement le

support PET (qualité alimentaire), dans la mesure où le matériau commandé leur est livré, les délais étant allongés durant la période de confinement. Le modèle retenu pour cette fabrication est validé par le CHU de Nîmes. La capacité de production sera alors de l'ordre de 100 à 150 visières par jour, sous réserve de disposer de la matière première.

Il s'agira ensuite de procéder à un passage en « pré-désinfection » des visières avant de les emballer pour leur livraison au Foyer Lestang à Soustons.

#### Impression 3D

Des retours d'autres fablabs et d'autres dispositifs de santé les ont conduits à s'approvisionner en filament PET. Ils ont alors lancé la fabrication de 2 modèles, le premier validé par l'APHP, le second par le CHU de Poitiers. Pour cela, ils utilisent 3 matériaux : le PET, le PLA et l'ABS (voir photos jointes). La capacité de production actuelle est de 12 visières par jour. L'Etabli souhaite augmenter sa capacité de production et diversifier les dispositifs à fabriquer (initiatives visant à éviter la contamination intra-hospitalière ou intra-EHPAD comme des poignées sans contact, des dispositifs d'ouverture de porte avec le pied, etc).

#### Autres produits

Ils s'engagent actuellement dans l'impression 3D d'adaptateurs de respirateurs pour le CHR de Bayonne.

Par ailleurs, l'Etabli a rejoint le réseau landais Makers 40 qui collecte les besoins, les redistribue aux fablabs et aux makers, et récupère les productions pour les désinfecter et les livrer.

#### En réponse à la crise, ils structurent un collectif de Makers Rochelais & Réthais

Du côté de La Rochelle et de l'Île de Ré, les actions s'organisent et la coopération opère pour faire face à la crise sanitaire et venir en aide aux besoins locaux.

Le collectif Makers Rochelais & Réthais s'est constitué spécialement pour l'occasion, le 20 mars 2020, afin d'aider en priorité les soignants des hôpitaux de la région et le personnel en première ligne. Cette action est rendue possible grâce à l'implication complémentaire de plusieurs acteurs. D'un côté il y a La Matière qui a débuté une production



Les visières fabriquées par le collectif des Makers Rochelais & Réthais pour l'équipe de l'EHPAD de Port-Neuf à La Rochelle [17].

de visières destinées aux personnels exposés, en lien avec le collectif Makers Rochelais & Réthais qui est à l'origine d'une cagnotte Leetchi visant à permettre l'achat de matières premières. A ce jour, plus de 13 500 € ont été collectés. En parallèle, le collectif du tiers-lieu La Proue se mobilise également pour collecter des matières premières. Ils ont obtenu un premier stock de plastiques transparents auprès de l'IUT de La Rochelle qui a ensuite été remis à

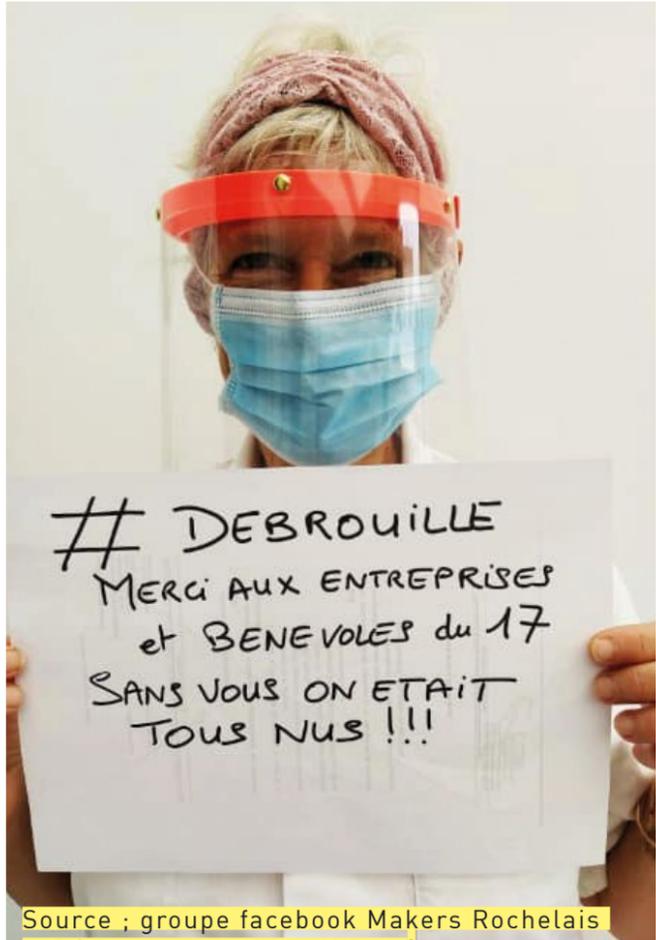
Vous pouvez faire un don sur la cagnotte en ligne : <https://bit.ly/2LmtNRE>

.....  
**“Si la cagnotte dépasse nos besoins, nous nous engageons à donner l'argent à une association locale à destination des soignants.”**

#### Avec Le Fablab\_BEN, chaque problème a sa solution

Le FabLab\_BEN, avec ses partenaires et adhérents Makers, propose de réaliser des outils pour les travailleurs et les soignants.

Le tiers-lieu situé à Bègles (33) est un espace de médiation numérique, de formation et de fabrication. Les mesures de confinement ne permettent pas la continuité des activités du fablab mais n'ont pas pour autant l'énergie des troupes. Depuis la mi-mars, riches de leur outil de production fermé au public mais fonctionnel, le FabLab\_BEN s'est associé avec d'autres acteurs pour produire des visières de protection bénévolement, pour les personnes en première ligne : personnels soignants, hôtesses de caisses, policiers, livreurs, particuliers (CCAS, EPHAD, CHU Bordeaux, Leclerc, Casino, Chronopost).



Source ; groupe facebook Makers Rochelais & Réthais contre le COVID 19<sup>2</sup>

<sup>2</sup><https://bit.ly/2SWIGiI>

<sup>1</sup>Vidéo Monsieur Bidouille "Comment les makers ont créé une usine géante en une semaine contre le covid" : <https://bit.ly/2SW4wSq>

# RADIO-MOQUETTE

Ils produisent environ 100/120 visières par jour ; la moitié est produite dans le Lab et l'autre moitié est réalisée par des makers, adhérents ou non du FabLab\_BEN.

L'équipe a mis en place un serveur Discord pour permettre la continuité d'activités en ligne à distance pour les adhérents et maintenir le contact avec le collectif.

Ils proposent aujourd'hui des activités autour du numérique à travers des classes virtuelles de modélisation 3D et/ou d'électronique. Avec les compétences de leurs adhérents, ils ont créé des sections « Couture », et « Aide aux devoirs » pour échanger sur ces sujets sur lesquels les besoins se sont faits ressentir. Ils ont par ailleurs rendu leur serveur public pour permettre à chacun de s'y connecter et de profiter de ces nouveaux services. C'est le cas notamment du Centre Social de Bègles et du CCAS avec qui ils ont une relation de partenariat pour réaliser des animations autour du numérique de manière générale.

**“Le confinement a mis fin à nos ateliers, mais nous avons un outil de production sous la main.”**

Le FabLab\_BEN sert de point de collecte, pour les matières premières et pour les productions locales.

**Sur le Bassin d'Arcachon, les vacances ne sont pas au programme du BA13**

Dès le 16 mars, Sandrine Favre et Emeline Lefèvre, co-fondatrices et gérantes de BA13 Coworking-Fab.Lab situé à Lanton (33), ont procédé à la fermeture temporaire du tiers-lieu dans le cadre des mesures gouvernementales.

Pour rester dans l'action, elles ont immédiatement cherché à “faire”, à leur niveau, pour répondre aux besoins de protection des personnels soignants en première ligne. C'est ainsi qu'elles ont lancé la conception de casques visières en 3D, en travaillant sur la création d'un fichier 3D, pour arriver à un temps d'impression de plus ou moins 40 minutes, contre 2h30 initialement.

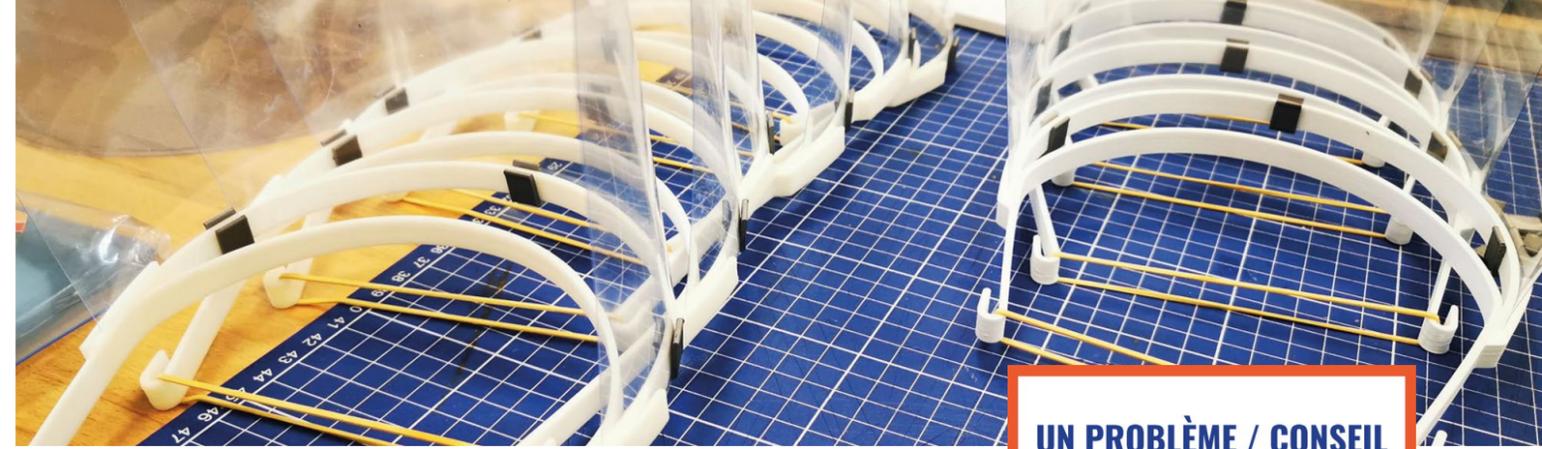
Un élan de solidarité s'est très vite constitué entre professionnels, notamment pour la fabrication des visières. Le tiers-lieu a bénéficié de dons de matériaux par des enseignes locales (Bricomarché, Baillargeat Pro, Pano sign'service...). Ils ont reçu, par exemple, des élastiques de bureau et des couvertures transparentes pour dossiers de présentation, fournis par le magasin voisin Bureau Vallée Biganos.

Par ailleurs, les conseils et échanges avec un médecin et des infirmières volontaires de Lanton et Bordeaux, leur ont permis de valider un processus de fabrication optimale. Dès le début du mois d'avril, le BA13 avait ainsi

**“Nous restons optimistes, actives et solidaires à notre petite échelle.”**

distribué gratuitement près de 300 pièces, en priorité aux soignants, professionnels libéraux, maisons de retraite, clinique, aides à domicile, commerçants de proximité, gendarmerie, personnels des services publics...

Malheureusement, les stocks de bobines pour impression 3D ou d'élastiques de bureaux commencent à manquer sérieusement. Les forces vivent à la manoeuvre observent même un phénomène d'inflation sur certains matériaux nécessaires pour la découpe laser (altuglas, PMMA en 5mm).



**UN PROBLÈME / CONSEIL NUMÉRIQUE ?**

Contactez-moi !

[paco@la-smalah.fr](mailto:paco@la-smalah.fr) 06.87.78.57.18

**PERMANENCES NUMÉRIQUES À DISTANCE**

**“36-15” Landes solidaires**

Que ce soit pour faire les devoirs des enfants sur internet, pour continuer à travailler depuis son ordinateur ou simplement se divertir, depuis la mise en place du confinement, les usages numériques de tous les Français ont augmenté.

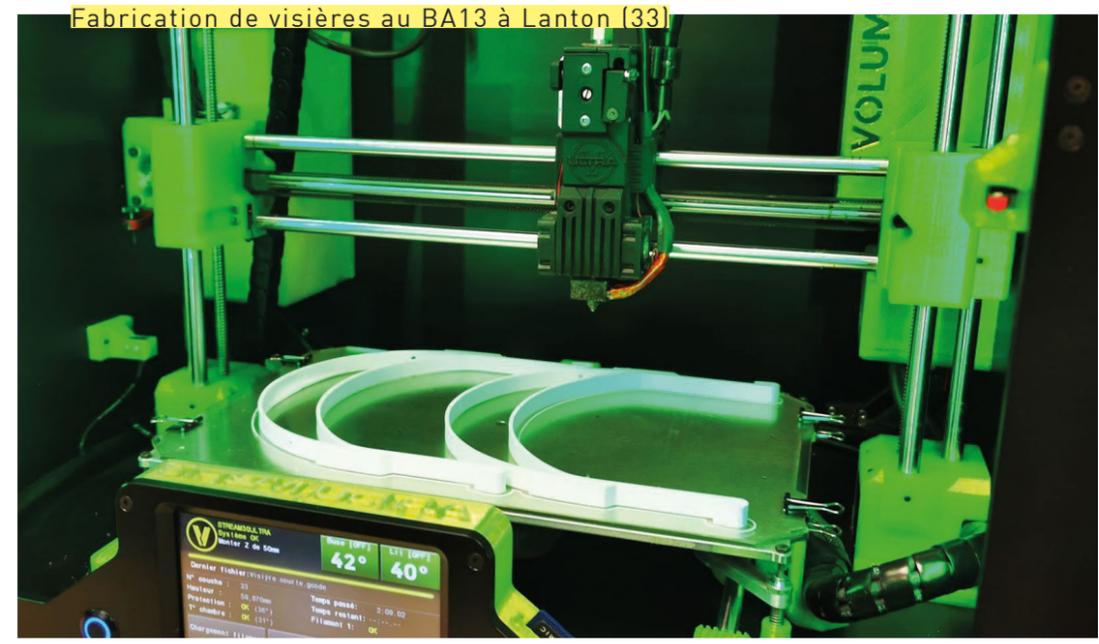
Or nous ne sommes pas tous égaux face à ces outils et bon nombre de personnes ne savent pas ou peu s'en servir.

C'est pourquoi, dans la continuité des temps qu'elle proposait au sein de son tiers-lieu, l'association la Smalah, implantée à St-Julien-en-Born (40), a décidé de mettre en place des per-

manences numériques à distance, gratuites, ouvertes à toutes et à tous pendant toute la durée du confinement. Une permanence numérique est un temps individuel pendant lequel un médiateur numérique est présent pour résoudre tous vos problèmes liés au numérique (conseil, achat, débogage, formation...). Aussi, toute personne qui éprouve des difficultés ou un besoin de conseils numériques peut solliciter Paco, le médiateur numérique de l'association qui pourra alors apporter son aide à distance, par téléphone.



Production de visières au Fablab\_BEN [33]



Fabrication de visières au BA13 à Lanton [33]

Un peu plus au sud du département, le tiers-lieu LaCOWO à Pontonx (40) propose ses compétences numériques à travers la plateforme <https://solidarité-numérique.fr>. Il s'agit d'un centre d'aide pour les démarches en ligne essentielles ; parentalité, emploi, santé, lien social, télétravail, école à la maison, achats en ligne... Le facilitateur du tiers-lieu, Fabrice Verbeke, assure également un soutien numérique à distance pour les utilisateurs de LaCOWO et leur fait parvenir les informations et dispositifs pertinents qui peuvent concerner les activités de leurs structures en cette période de crise.

# RADIO-MOQUETTE

## DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

### Graine de Coop ouvre ses portes aux producteurs locaux

Dans le Cubzaguais, en nord-gironde, les membres bénévoles du tiers-lieu Graine de Coop se démènent également pour apporter leur pierre à l'édifice. La municipalité de Cubzac-les-Ponts, commune sur laquelle le tiers-lieu est situé, s'est largement mobilisée pour ses administrés dès les premiers jours de confinement. Pour pallier les besoins restants et non couverts par la mairie, le collectif s'est rapproché du maire de la commune, M. Tabone, pour imaginer des solutions concrètes. Ces échanges leur ont permis d'identifier l'AMAP locale qui débutait fraîchement la livraison de paniers. Le rapprochement entre les deux structures a donné lieu à la mise en place du concept de distribution « du producteur à votre assiette » à destination des habitants du coin. À travers un formulaire en ligne, les habitants commandent les produits souhaités parmi une gamme proposée par les producteurs locaux. Ils peuvent ainsi composer leur "baluchon" durant 4 jours, puis Graine de Coop se met à l'oeuvre pour passer commande auprès des producteurs concernés. La livraison se déroule tous les jeudis sur le parking du tiers-lieu (règles sanitaires obligent).

L'équipe bénévole s'occupe également de réceptionner le paiement auprès des habitants qui règlent chaque producteur par chèque. Graine de Coop se charge de réceptionner et transmettre les recettes aux producteurs chaque semaine. Afin de respecter les consignes sanitaires en limitant les regroupements, les personnes doivent s'inscrire au préalable sur un agenda pour réserver leur créneau de passage.

.....  
**“On voit vraiment un élan de solidarité qui pousse tout le monde à s'impliquer et proposer de nouvelles idées, et nous on est trop contents de pouvoir soutenir les initiatives.”**

Cette initiative s'étoffe de semaine en semaine ; 39 baluchons ont été commandés la première semaine, puis 75 dès la semaine suivante. Les

organisateurs cherchent également à étoffer la gamme des produits proposés, en ajoutant par exemple des chocolats pour Pâques, et surtout en restant à l'écoute de la demande des habitants.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec l'Amicale Laïque de Cubzac-les-Ponts qui propose une section couture, les sessions hebdomadaires de distribution de paniers sont également l'occasion de collecter du tissu pour leur permettre de réaliser des masques réglementaires.

### En Dordogne, la distribution alimentaire comme alternative aux marchés

À Douzillac (24) l'histoire n'est pas nouvelle, mais la crise sanitaire a intensifié le mouvement. Voilà 2 ans que l'association IsleCo joue le rôle de tiers de confiance pour un collectif de producteurs locaux et de consommateurs engagés, à travers la mise à disposition des locaux du tiers-lieu pour la distribution. Par ailleurs, l'association joue l'intermédiaire financier, récoltant toutes les recettes pour les redistribuer auprès des producteurs. Ainsi, plusieurs adhérents s'impliquent sur cette action, et plus particulièrement les deux co-trésorières de l'association pour la gestion financière, et Paul Mariuzzo-Raynaud pour la facilitation numérique à l'outil, et les contacts entre producteurs. En contrepartie, ces derniers adhèrent à l'association.

Ce projet a pris une autre dimension depuis la mise en place du confinement, puisque la Cagette de Douzillac - ouverte à tous - s'avère être un débouché fonctionnel pour les producteurs et les consommateurs, alors que de nombreux marchés locaux ne sont plus accessibles. En effet, le nombre de prises de commandes les mardis et samedis a été multiplié en moyenne par 4, et 7 producteurs locaux supplémentaires ont été intégrés, s'ajoutant à la dizaine déjà présents.



Distribution alimentaire à Douzillac (24)

C'est une belle réussite ; en l'espace d'un mois, le projet a réalisé le même chiffre d'affaires que celui atteint au cours de la première année d'exercice.

Le challenge actuel relève donc de l'adaptation des conditions de distribution, pour répondre aux exigences sanitaires. La municipalité a mis

à disposition un terrain suffisamment grand près du tiers-lieu, pour organiser une marche en avant, avec des distances suffisantes entre les stands. Sont mobilisés, en complément des producteurs, quelques bénévoles, issus des adhérents « historiques » de l'association, mais aussi des consommateurs, pour gérer le flux des clients et venir en aide aux producteurs si besoin. Depuis peu, une cliente propose des masques en tissu solides commandables sur le site de Cagette contre un prix libre.

Actuellement, le collectif réfléchit à la possibilité de proposer des livraisons pour les personnes les plus à risque, ce qui se met déjà en place avec certains consommateurs qui récupèrent des commandes pour leurs voisins.

Et bien sûr, les 3 membres de l'association à l'oeuvre sur le projet depuis son démarrage, sont plus que jamais impliqués, gérant un flux financier auquel ils n'étaient pas habitués.

Dans le même temps, la Cagette essaime dans les environs puisqu'un autre point de distribution s'est établi à une dizaine de kilomètres de là, à Grignols, avec des producteurs en commun, et une réussite toute aussi flagrante. Le projet de Douzillac bénéficie d'une gestion financière et bénévole plus solide car l'association joue le rôle de catalyseur et d'organisateur des énergies, là où les modes opératoires sont encore en construction dans le village voisin. Il s'agit donc de mettre sur pied un tiers de confiance facilitant les démarches administratives et financières à Grignols car les producteurs sont actuellement pris par d'autres problématiques.



Récolte locale pour les Douzillacais (24)



Préparation des commandes par les bénévoles de Graine de Coop à Cubzac-les-ponts (33)

### Ils pédalent des Born pour assurer la livraison de repas aux personnes les plus fragiles

À St-Julien-en-Born (40), La Smalah s'organise aussi pour faciliter la distribution alimentaire ; en partenariat avec l'entreprise locale de livraison Weneed, ils proposent de coordonner leurs moyens et les citoyens volontaires pour apporter une aide à la livraison de courses de première nécessité aux personnes les plus fragiles, et ce durant tout le temps du confinement.

Weneed met à disposition ses outils professionnels (ligne téléphonique, gestion et le traitement des commandes) et facilite le respect des consignes sanitaires en vigueur. La Smalah vient en appui de cette démarche en proposant une entraide coopérative et citoyenne. Elle coordonne les citoyens mobilisés, les commerçants, producteurs locaux, les associations locales et fait le lien avec la mairie de Saint-Julien-en-Born pour s'assurer que son action répond aux besoins des personnes les plus isolées.

■ Chloé Rivolet



All Weneed is love... et un bon vélo pour livrer les repas aux personnes dans le besoin

### ET APRÈS ?

En observant l'ensemble des initiatives portées, soutenues, relayées, coordonnées, par de nombreux tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine et ailleurs, force est de constater qu'ils sont dans la capacité d'agir et de réagir pour répondre aux enjeux actuels, qui résonneront sans doute plus fort demain ; sobriété, proximité, besoins nourriciers, sociabilité et solidarité pour renforcer la résilience.

Les collectifs qui les constituent ont souvent pour point commun de chercher l'alternative, le "faire autrement", et même le "vivre autrement {ensemble}" ; un sujet qui risque d'être plus que jamais au coeur des préoccupations citoyennes tandis que le confinement aura donné l'occasion à beaucoup d'entre nous de questionner le sens de ses priorités, et notamment celui de son rapport au travail.

Il est fort à parier que les tiers-lieux auront encore un rôle structurant à jouer dans l'après crise Covid-19. À condition de déployer les moyens nécessaires pour les aider dans leur dessein.

## Le Biiiiip SONORE

### COYOUTHWORKING

UN PROJET EUROPÉEN AUTOUR DE LA JEUNESSE ET DES TIERS-LIEUX



Co-actions, coopérative d'activité et d'entrepreneur.e.s, et la Coopérative Tiers-Lieux, participent au projet européen CoYOUTHworking visant à **créer un guide de bonnes pratiques sur l'inclusion des jeunes au sein des tiers-lieux**. Le

guide s'adressera aux décideurs politiques, aux travailleurs de la jeunesse et aux personnes et structures gérant des tiers-lieux. Il inclura, au-delà des bonnes pratiques, des conseils sur les aspects à prendre en compte dans la création (ou l'adaptation) d'un tiers-lieu inclusif pour les jeunes, un référentiel de compétences pour les travailleurs de la jeunesse agissant au sein des tiers-lieux, et des exemples de tiers-lieux ayant réussi à prendre en compte des problématiques spécifiques à la jeunesse.

La première réunion de travail du groupe a eu lieu à l'Impact Hub d'Amsterdam, tiers-lieu au statut d'entreprise, qui héberge et accompagne des entrepreneurs sociaux souhaitant avoir un impact positif sur le monde. Les autres partenaires du projet, coordonné par la mairie de Cinisello Balsamo, près de Milan, viennent du Portugal (une organisation de jeunesse) et de Croatie (un tiers-lieu dédié aux technologies de l'information). Des réunions de travail ont eu lieu à Bordeaux au mois de février. Le projet s'achèvera début 2021 et donnera lieu fin 2020 à **plusieurs évènements de restitution des principaux résultats**.

### AIDE AU DÉCOLLAGE

COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI ET TIERS-LIEUX EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis le printemps 2019, une cinquantaine de tiers-lieux volontaires en Nouvelle-Aquitaine accueille gratuitement des entrepreneurs en phase de test de leur projet (CAPE) pendant une durée déterminée échelonnée sur 3 mois. Quant aux CAE partenaires (Consortium Coopérative, Coop'Alpha, Coop&Bât, Coactions, Interstices, Oxalis et Scic Pau Pyrénées), certaines réalisent des permanences à destination des entrepreneurs-salariés, des réunions d'information collective et des ateliers au sein des tiers-lieux.

Il s'agissait à travers ce partenariat de **permettre aux entrepreneurs sous contrat CAPE en CAE de découvrir les nouveaux modes de travail**, de sensibiliser - informer de futures entrepreneurs enfin de pérenniser les modèles économiques, élargir et animer la communauté des tiers-lieux par un renforcement continu du maillage territorial.

À l'heure d'un premier bilan, les CAE partenaires sollicitent l'élargissement du partenariat au bénéfice des entrepreneurs en phase de développement de l'activité (CESA). Par ailleurs, chacune des CAE rayonne sur plusieurs départements, pour assurer leurs permanences au plus près des entrepreneurs certaines envisagent de jouer l'agilité en louant des bureaux partagés dans les tiers-lieux partenaires. **De nouvelles CAE se sont également manifestées** pour prendre part à ce partenariat. Enfin, les tiers-lieux et les CAE souhaitant renforcer leur interconnaissance à l'échelle de leurs bassins d'activité notamment pour faciliter les prescriptions, et ce réciproquement.

Les tiers-lieux seront de nouveau consultés, pour confirmer ou rejoindre leur engagement dans ce partenariat et exprimer leurs conditions d'accueil des CESA et afin de renforcer l'impact territorial des tiers-lieux par la coopération, la Coopérative Tiers-Lieux organisera donc des journées de travail à l'échelle de ces bassins d'activité.

# L'AVIS DU JURISTE

par Olivier Ramoul

Avocat au Barreau de Bordeaux  
Cabinet ORA - Fabrique POLA

## Le cas d'école

Bonjour,  
Notre association travaille au développement d'un tiers-lieu dans lequel une activité de type café / bar est envisagée.

Nous nous posons des questions quant à la vente éventuelle d'alcool et les autorisations nécessaires au débit de boissons dans ce genre de portage associatif. Autrement dit, est-ce qu'une association peut porter ce genre de services ?

Le cas échéant, est-ce que la vente d'alcool peut être autorisée et sous quelles modalités ?

## UNE ASSOCIATION PEUT-ELLE VENDRE DE L'ALCOOL ?



Une association peut vendre de l'alcool, soit à toutes personnes, soit seulement à ses adhérents.



### VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À TOUTES PERSONNES



Dans le premier cas, il conviendra qu'elle obtienne une **licence débit de boissons III**.

Une **déclaration** devra alors être faite auprès de la mairie ou de la préfecture.

**Cette licence autorise la vente de boissons de la catégorie 3** c'est à dire boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, poiré, hydromel) et vins doux naturels, crème de cassis, jus de fruits ou de légumes comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool.



Pour obtenir cette licence, il faut **justifier d'un permis, obtenu en effectuant un stage** auprès de services et organismes agréés. Le stage se déroule en 20 heures réparties sur 2 journées et demie.



### VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À SES SEULS ADHÉRENTS

Dans le second cas, **aucune démarche n'est nécessaire**. On parle alors de **cercle privé**.

Le bar associatif devra être exploité en respectant les points suivants :

- La distribution de boissons alcooliques n'est faite qu'aux seuls adhérents de l'association.
- Seules sont distribuées des boissons de la 3ème catégorie.
- L'association ne doit pas dégager de bénéfices importants (il est admis un ratio financier entre l'achat et la vente de boisson de 2).
- L'exploitation du débit de boissons devra être mentionnée explicitement dans les statuts de l'association.

Les « cercles privés » ont la particularité d'échapper à la réglementation administrative des débits de boissons et n'ont donc pas besoin, pour être exploités, de déclarations auprès de la mairie ou de la préfecture.

A défaut de respect de ces conditions, l'association sera considérée comme exerçant une activité commerciale, et devra posséder une licence de débit de boissons III.

**Pour plus de renseignements, veuillez prendre conseils auprès d'un professionnel du droit.**

PARLEZ APRÈS

## Le Biiiiip SONORE

### EXPÉRIMENTATION

LES TIERS-LIEUX AU SERVICE  
DE L'INSERTION



**F**ace aux problématiques d'emploi et de différents modes d'entreprendre, la **Direction régionale de Pôle Emploi, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire s'associent à la Coopérative des Tiers-Lieux pour tester de nouveaux formats de remobilisation et de mise en mouvement des demandeurs d'emplois et/ou porteurs de projets** au sein des tiers-lieux de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Forts de leur ancrage territorial et de leurs connaissances des acteurs, les collectifs agissant peuvent développer des initiatives directement inspirées de leurs propres parcours et expériences. Ils peuvent tirer profit des différentes compétences et expériences de leurs utilisateurs et les associer aux acteurs locaux (agence Pôle emploi de proximité, structures d'accompagnement, Coopératives d'Activités et d'Emplois, Coopératives Jeunesse de Services...). Ils peuvent faire valoir également les bienfaits d'un quotidien collectif où le réseau des uns fait le bonheur des autres, où les expériences des uns font gagner du temps aux autres, où les partenariats existants peuvent être renforcés et cela au bénéfice des personnes concernées.

**L'appel à initiatives néo-aquitain**, proposé en février 2020, avait pour vocation d'aider les personnes inscrites à **Pôle Emploi dans leur reprise d'activité et leur insertion professionnelle** (formation, couveuse, coopératives d'emploi, salariat, bénévolat renforcé et valorisé, valorisation des compétences, tutorat ou toute autre forme oubliée qui paraîtrait pertinente à tester...). **Les projets soutenus sont variés et répondent à des besoins identifiés (ou en cours d'identification) avec leur Pôle Emploi local** : Graine de Coop à St-André-de-Cubzac (33), Le Fish à Castet (40), Interstices à Tarnos (40) et Lan Eko à Hendaye (64), BigUp 17 et La Grand'Ourse à St-Sauvant (17) et L'Escalier à Saint-Léonard-de-Noblat (87).

### PARTENARIAT

ÉCRITURES PLURIELLES, ÉCRITURES NOUVELLES, DES AUTEURS DANS LES TIERS-LIEUX

**À** la demande des auteurs de Nouvelle-Aquitaine, présents et sollicités lors des concertations de 2017, une proposition innovante et inédite voit le jour : le réseau Écritures plurielles, écritures nouvelles.

Dans le cadre du Contrat de filière Livre en Nouvelle-Aquitaine, ALCA avec le concours de la Coopérative Tiers-Lieux et LINA propose d'expérimenter en 2020 la mise en réseau de lieux identifiés pour les écritures nouvelles, au service de la création en Nouvelle-Aquitaine.

Le réseau, composé d'une trentaine de tiers-lieux ou de librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine, propose plusieurs solutions :

- une demi-journée de mise à disposition d'un bureau, d'un lieu de répétition, d'un temps d'échange avec d'autres professionnels du livre
- un temps plus long pour terminer un texte, expérimenter différentes propositions
- un accompagnement territorial
- des facilitations de rencontres avec des publics, des idées, des sujets



Tous les auteurs vivant en Nouvelle-Aquitaine et ayant publié au moins un livre à compte d'éditeur (papier et/ou numérique), bénéficiant d'un contrat à compte d'éditeur ou d'une lettre d'engagement pour un projet de création littéraire en cours, sont concernés par cette proposition.

Il s'agit, à travers ce partenariat solidaire, de faciliter l'accès des auteurs aux tiers-lieux, de découvrir des nouveaux modes de travail, de faire entrer les auteurs dans des réseaux locaux et enfin de permettre une ouverture plus large aux tiers-lieux.

## RÉCLAME

### FORMATION

## "GÉNÉRER UNE DYNAMIQUE TIERS-LIEUX DANS MON ORGANISATION"

DU 9 AU 20 NOVEMBRE 2020 AU QUARTIER GÉNIAL (33)

Une formation intensive pour savoir générer une dynamique tiers-lieu au sein de votre organisation.

Incarné dans un espace d'activités, marchandes ou non marchandes, le contrat social qui fonde la dynamique tiers-lieu se décompose dans ces trois dimensions : un processus d'individuation pour les personnes qui le fréquentent, un projet ou action collective et une démarche d'intérêt général.

Les tiers-lieux devraient permettre à chacun et collectivement de se saisir de son pouvoir d'agir à travers l'activation d'une démarche de transformation de votre organisation et une dynamique de coopération territoriale.

Cette formation vous permettra de travailler sur le parcours utilisateur de votre tiers-lieu, d'organiser l'accueil et l'animation et de créer une dynamique de coopération propre à leurs besoins. Cette formation apporte méthodes et appui pour gérer votre projet grâce à la mise en place d'une boîte à outils dédiée et des formateurs expérimentés.

La formation est évaluée par l'organisme de formation grâce au travail fourni par les stagiaires pendant les 70 heures de formation lors de leur présentation orale de la séquence 10.

**Inscriptions et renseignements sur simple demande auprès de Clémence Vialeron : [formation@tierslieux.net](mailto:formation@tierslieux.net)**



## UNION NATIONALE ADERE LE RÉSEAU D'ACHAT PARTAGÉ



U.N.ADERE est une centrale de référencement associative composée d'associations régionales : les ADERE. Elle sélectionne des fournisseurs et négocie des conditions d'achat pour le compte de ses adhérents, acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ses membres bénéficient ainsi d'un référencement large, qualitatif et compétitif sur les consommables, matériels, services et denrées alimentaires. Tout en gagnant du temps, ils restent décideurs et acteurs de leurs achats auprès des fournisseurs et sans aucun engagement quantitatif.

Par la non-lucrativité du réseau ADERE, les adhérents retrouvent les fondements associatifs et les valeurs qui les animent.

**Rendez-vous sur [www.unadere.fr](http://www.unadere.fr)**

## contribution volontaire à la Coop'

Vous appréciez les actions réalisées par la Coopérative Tiers-Lieux et aimeriez y apporter votre soutien ? Alors nous vous proposons d'adhérer au réseau à prix libre. Cette contribution volontaire permettra de renforcer le réseau des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine et d'encourager / appuyer les actions de soutien au développement et à la pérennisation des tiers-lieux tels que nous les déployons depuis bientôt 10 ans.

Votre contribution annuelle vous permettra de recevoir par courrier la Revue des Tiers-Lieux (3 à 4 publications par an).

<https://coop.tierslieux.net/la-cooperative/contribution-volontaire>

**POUR PARTICIPER, C'EST PAR ICI**



## COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX École, réseau, labo des tiers-lieux

29 chemin Richelieu, 33270 Floirac  
09 72 83 10 90  
contact@tierslieux.net

[coop.tierslieux.net](http://coop.tierslieux.net)  
[facebook.com/tierslieux](https://facebook.com/tierslieux)  
[twitter.com/tierslieux](https://twitter.com/tierslieux)

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

